



**HAL**  
open science

## Master Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028992

**HAL Id: hceres-02028992**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028992v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université d'Orléans

Demande n° S3MA120000283

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

## Présentation de la mention

La mention « Histoire » offre une formation de bon niveau et d'initiation à la recherche aux étudiants se destinant à des carrières de chercheur et d'enseignant en histoire, ou de conseiller en communication politique. Elle prolonge les licences « Histoire » et « Histoire-sciences politiques » proposées par l'établissement. La notion de pouvoirs, de l'Antiquité à nos jours, constitue le pivot scientifique du master, qui adopte une démarche pluridisciplinaire : histoire, histoire du droit, droit, économie et sciences du langage. Elle est abordée autour des thématiques du politique, de la culture, des savoirs scientifiques et de l'économie.

L'organisation repose sur la juxtaposition de quatre spécialités :

- « Pouvoirs, cultures, sociétés » (PCS), voie recherche constituée d'un tronc commun en M1 puis de trois parcours en master 2<sup>e</sup> année (M2) :
  - « Histoire culturelle et littéraire » (HCL), étroitement adossé au futur laboratoire POLEN.
  - « Histoire politique et des institutions » (HPI), inscrit dans la continuité de la licence Histoire-sciences politiques.
  - « Monnaie, société, politique », adossé aux problématiques de l'IRAMAT.
- « Métiers de l'enseignement et de la formation » (MEF) histoire-géographie, voie Professionnelle M1 et M2, est une création en conformité avec le processus de masterisation des concours de l'enseignement.
- « Conseil politique et communication » (CPC), voie professionnelle, M1 et M2, est mutualisée avec la faculté de Droit, économie et gestion.
- « Compétence complémentaire en informatique », spécialité commune à plusieurs autres mentions.

La mention telle qu'elle est conçue désormais, résulte de la fusion entre la mention « Histoire et étude des pouvoirs » (HEP) et la mention « Histoire économique et monétaire » (HEM), créées en 2004 lors du passage au système LMD (Licence-Master-Doctorat). Cette réorganisation est justifiée par des effectifs estimés insuffisants en « Histoire économique et monétaire » (HEM).

La qualité du dossier présenté est très inégale ; l'évaluation a été rendue difficile par l'absence de données quantitatives : pas ou peu d'effectifs, aucun taux de réussite, ni de chiffre concernant le devenir des étudiants...

## Indicateurs

Les flux sont relativement stables, mais ils n'ont pas progressé, ce qui ne va pas dans le sens des prévisions antérieures. L'absence d'effectifs pour CPC est expliquée par le fait que les étudiants se sont inscrits à la faculté de Droit, avec laquelle la spécialité est commune. En 2008-2009, cette mention a formé 67 étudiants (M1+M2) contre 54 en 2009-2010. Son attractivité ressort très limitée: 12,5 % de nouveaux entrants en M1 en 2008-2009 et aucun en M2, aucun en M1 et M2 l'année suivante... et pas d'étudiants étrangers.

L'absence d'outils d'évaluation précis, par master et par spécialité, porte préjudice à la capacité de pilotage de la formation. Le lien vers l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) n'est pas valide.

	M1	M2 HEP	M2 CPC
Effectifs constatés en 2009-2010	27	27	0
Effectifs attendus	45	25	15
Taux de réussite	NR	NR	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR	NR	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention présente des possibilités réelles, avec une équipe pédagogique pluridisciplinaire très étoffée et un adossement à une recherche de bon niveau. Il est regrettable que le dossier comporte d'importantes lacunes, oublis et imprécisions, donnant l'impression d'un déficit de gouvernance et de rigueur dans l'organisation de deux spécialités sur trois, MEF se distinguant par la clarté et la qualité du propos. L'impression dominante est celle d'un fonctionnement autarcique, dominé par un mode d'action individualiste où l'étudiant n'est pas nécessairement au centre des préoccupations.

PCS (« Pouvoirs, cultures, sociétés »), sous sa forme précédente, avait fait l'objet de critiques importantes lors de la dernière évaluation quant à ses objectifs scientifiques, pédagogiques et professionnels. Le dossier analysé comporte un effort de présentation, mais un défaut de réflexion demeure. Ainsi, si l'objectif visant à former de futurs doctorants est clair, l'offre pédagogique associée à cette ambition est largement insuffisante, voire d'un autre temps. Seuls les savoirs disciplinaires dominent, avec un fort cloisonnement, les unités d'enseignement (UE) méthodologiques et techniques relevant de la portion congrue. Il n'existe, par exemple, aucune formation à l'informatique, aucun module en gestion de projet, ressources humaines, communication... La présence d'un atelier de techniques de recherche d'emploi de 2h30 en S1 de M1 est de ce point de vue révélatrice. Prétendre former des professionnels « dans le domaine des archives, du patrimoine et des bibliothèques » dans ces conditions laisse dubitatif. Le projet scientifique, articulé autour de la notion de pouvoirs, n'est peut-être pas assez convaincant car il ne semble pas engendrer de dynamique commune profitable aux étudiants.

CPC (« Conseil politique et communication ») n'a manifestement pas atteint ses objectifs, même s'il est difficile d'évaluer son fonctionnement en raison du manque de données précises ; aucune information ne permet de connaître les effectifs réels et les taux d'insertion de ses diplômés. Néanmoins, l'absence totale d'étudiants inscrits en Histoire pour suivre ce parcours est un indice fort. En outre, la mention, pour justifier son nouveau projet, évoque « plusieurs maux - manque de complémentarité entre certains enseignements, problème de gestion d'emploi du temps, cours parfois inadaptés à la finalité professionnelle ». Là encore, le dossier ne précise pas la nature des changements apportés pour y remédier.

MEF (« Métiers de l'enseignement et de la formation ») apparaît comme une spécialité résultant d'une réflexion aboutie. Les UE sont organisées en blocs de savoirs disciplinaires, de savoirs didactiques/professionnels (dont les technologies de l'information et de la communication/TICE) et de pratique. L'équipe pédagogique est solide : 24 enseignants-chercheurs (issus de quatre sections du Conseil national des universités (CNU), quatre chargés de recherche (CR) et directeurs de recherche (DR) du CNRS, trois professeurs agrégés/Prag et trois enseignants de l'Institut universitaire de formation des maîtres/IUFM. L'organisation héritée de la préparation aux concours du CAPES et de l'Agrégation ainsi que les réussites des années précédentes font supposer que la spécialité sera performante.

Les relations de la mention dans l'environnement régional, national et international présentent de nombreuses défaillances. La dimension internationale, pourtant affichée dans les objectifs scientifiques, n'est pas à la hauteur des ambitions. Un seul double master, en cours d'élaboration, avec l'Université de Cracovie (Pologne) est évoqué. La mobilité des étudiants n'est manifestement pas une préoccupation forte. Aucun étudiant étranger n'a été accueilli ces deux dernières années. En outre, les relations avec les milieux socio-professionnels paraissent anecdotiques ; CPC semble avoir noué des contacts à l'échelle régionale avec les collectivités locales, mais sans partenariat solide mentionné. Les liens pédagogiques avec d'autres structures se limitent à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, CNRS, Orléans) et à la mutualisation avec la faculté de Droit pour CPC.



L'université a piloté un processus d'évaluation, mais le dossier ne permet pas d'en connaître les modalités concrètes. Le dossier indique qu'un enseignant-chercheur de la mention a réalisé une évaluation partielle dont les termes sont repris dans le document final. Le Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) de l'établissement ne semble pas avoir participé au processus.

- Points forts :
  - La spécialité MEF.
  - L'adossement à la recherche (axes des laboratoires).
  - Une équipe pédagogique pluridisciplinaire.
  
- Points faibles :
  - Une offre pédagogique insuffisante.
  - Un pilotage et des outils de pilotage inexistant.
  - Un déficit dans les procédures d'autoévaluation.
  - Une attractivité nationale et internationale très faible.
  - Une dimension internationale limitée.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La mention « Histoire » dispose d'un potentiel scientifique important qui ne demande qu'à être mis au service du devenir professionnel des étudiants, avec les outils que les techniques modernes de gestion offrent aujourd'hui. Les prévisions d'effectifs pourraient apparaître rapidement optimistes si l'on songe aux moyens mis en œuvre. La dimension internationale semble peu prise en compte, dans la construction des formations comme pour la mobilité des étudiants.

En ce qui concerne le pilotage de la mention et de ses spécialités, il devient indispensable de recueillir des données statistiques précises, par spécialité, à la fois qualitatives et quantitatives, afin de comprendre les atouts et les faiblesses de cette formation. Les informations fournies par l'OVE apparaissent trop générales. La composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement devraient être revus afin de l'ouvrir vers les milieux socio-professionnels correspondants aux ambitions scientifiques et professionnelles, en y incluant les étudiants voire un universitaire extérieur à l'université.

L'offre pédagogique de la spécialité PCS accuse un déficit dans les contenus auxquels un étudiant en histoire peut prétendre à ce niveau d'étude. La mise en place d'outils d'acquisition de compétences professionnelles (TICE, gestion, management de projet, communication...) apporterait le bagage aujourd'hui nécessaire à tout étudiant, quel que soit son projet. Une remise à plat de la maquette serait souhaitable, en veillant à l'équilibre des volumes horaires entre les différents parcours et à la répartition des ECTS. Des passerelles clairement indiquées pourraient être établies vers d'autres spécialités.

La spécialité MEF, qui se met en place, offre une formation équilibrée et cohérente, héritée de la préparation aux concours du CAPES et de l'agrégation. L'organisation de ses contenus, la qualité de l'équipe pédagogique et les réussites des années précédentes plaident en sa faveur.

La spécialité CPC propose une formation originale dans le contexte régional. Elle a été confrontée, les années précédentes, à différents types de problèmes, administratifs et pédagogiques, dont il faut espérer qu'ils ont été analysés et résolus. Il serait souhaitable de connaître la réalité de ses effectifs et de l'insertion de ses diplômés. Une meilleure prise en compte des problématiques européennes pourrait améliorer l'attractivité d'une formation quasi-exclusivement centrée sur le Droit.

L'établissement gagnerait à repenser les outils d'évaluation dont il dispose afin d'offrir des données précises pour chaque spécialité.

# Appréciation par spécialité

## Pouvoirs, cultures et sociétés (PCS)

### ● Présentation de la spécialité :

PCS offre une solide formation générale, socle d'une poursuite d'études en doctorat et/ou à différents métiers de la documentation ou du développement et de la protection du patrimoine culturel.

La présentation de la maquette paraît simple de prime abord : à partir d'un M1 mutualisé, les étudiants se spécialisent progressivement vers trois parcours thématiques transdisciplinaires, adossés chacun à de consistantes équipes de recherche :

- « Histoire culturelle et littéraire » (HCL).
- « Histoire politique et des institutions » (HPI).
- « Monnaie, société, politique ».

### ● Indicateurs :

Les données quantitatives figurant dans le dossier ne permettent pas une évaluation fondée. La faute en est rejetée sur le seul OVE par les responsables de la mention, qui ne semblent même pas disposer des résultats des étudiants qu'ils forment. Les taux de réussite sont jugés « assez satisfaisants », sans indication chiffrée. Pour le prochain programme, la mention espère attirer 125 étudiants en 2011-2012 et atteindre 180 en 2014-2015, non sans quelque optimisme.

Effectifs constatés	54*
Effectifs attendus	70
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

\* HEP M1 et M2 en 2009

### ● Appréciation :

L'offre telle qu'elle est présentée ne donne pas une impression de grande modernité, ni de lisibilité satisfaisante ; sa visibilité et son attractivité, tant nationale qu'internationale, pourraient en pâtir encore plus fortement qu'actuellement. La spécialité pourra-t-elle attirer à elle les effectifs qu'elle ambitionne dans ces conditions ?

Les TICE sont étonnamment absentes de la maquette et aucune UE ne permet aux étudiants d'acquérir des connaissances en termes de gestion, management, communication...

La répartition des volumes horaires est à préciser car elle diffère d'une page à l'autre du dossier et elle n'apparaît pas homogène entre les parcours. Ne peut-on simplifier le calcul des ECTS, qui semble compliqué ?

Une évaluation des enseignements et du devenir des étudiants pour chacun de ces parcours est à mettre en place.

La question du stage mérite d'être réexaminée afin de préciser les attendus et les modalités de suivi et d'évaluation pour le mettre au niveau des 24 ECTS qui lui sont attribués, à l'image du mémoire de recherche.

Aucune UE ne permet aujourd'hui aux étudiants d'obtenir un emploi dans les « métiers du patrimoine, des archives et des bibliothèques ». Affirmer dans les objectifs professionnels que l'on peut y parvenir par l'initiation des « étudiants au travail en équipe au sein des organismes de recherche, des établissements d'enseignements supérieur ou de conservation, par des stages » est-il crédible ?



Enfin, il serait judicieux de développer la dimension internationale, à la fois par des partenariats plus nombreux et structurés avec des universités étrangères et par un encouragement plus fort à la mobilité des étudiants, en particulier grâce à des accords Erasmus et éventuellement dans le cadre de stages dans des structures à l'étranger.

- Points forts :
  - L'adossement à la recherche et les perspectives centrées sur l'analyse des expressions du pouvoir.
  - La structure de formation permettant des parcours différenciés.
  - Le partenariat en cours d'élaboration avec la Pologne.
- Points faibles :
  - La faiblesse des données sur la formation.
  - Les effectifs indiqués interrogent sur une structure en trois parcours.
  - Une maquette inadaptée aux objectifs avancés.
  - L'absence d'évaluation des enseignements et de la mention par les étudiants et les diplômés.
  - La mauvaise lisibilité et visibilité dans le paysage universitaire.
  - Le peu d'internationalisation et d'incitation à la mobilité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

PCS gagnerait en attractivité et en adéquation avec l'environnement professionnel en introduisant des UE consacrées au perfectionnement des connaissances dans les TICE et à la maîtrise des techniques de gestion, management de projet, ressources humaines, communication... La construction en blocs de compétences permettrait une remise à plat de la maquette et son rééquilibrage. La mise en place d'une plateforme de type « Moodle » pourrait également s'avérer utile pour les étudiants. Dans ce contexte, une nouvelle politique de stages serait à envisager dès le M1.

Le pilotage de cette spécialité semble aussi délicat que celui de la mention, avec une même absence d'évaluation des enseignements et du devenir des diplômés. De tels dispositifs aideraient à analyser et résoudre un certain nombre de questions qui se posent, comme les raisons des échecs.

Formation à vocation recherche, elle ne peut faire apparaître dans ses débouchés professionnels des possibilités de carrières pour lesquels aucun enseignement n'est dispensé. Il conviendrait sans doute de revoir la présentation et/ou de mettre en place des passerelles vers des spécialités réellement professionnalisantes existantes à l'échelle régionale, voire au sein du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES Tours-Orléans).

L'attractivité nationale et internationale est faible et on pourrait songer à l'améliorer, par exemple par la mise en place de partenariats de type Erasmus, de mutualisations avec des formations similaires à l'étranger, voire la construction d'un Erasmus Mundus.

## Métiers de l'éducation et de la formation – PLC Histoire et géographie (MEF)

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.



## Conseil politique et communication (CPC)

### ● Présentation de la spécialité :

La spécialité « Conseil politique et communication » (CPC) est commune aux mentions « Histoire » et « Droit et administration publique ». Elle entend former des professionnels pour des carrières liées à la vie et à la communication politiques municipales, départementales, régionales, potentiellement aussi au niveaux national et européen.

Cette formation repose sur un socle théorique en Histoire et en Droit et sur une formation pratique en Communication. Le descriptif mentionne l'intervention d'un certain nombre de professionnels, mais aucune liste d'intervenants ne figure. L'adossement au milieu socio-professionnel ressort donc ambigu.

Plus généralement, il convient de mentionner que la qualité du dossier présenté s'avère très insuffisante.

### ● Indicateurs :

Les données quantitatives figurant dans le dossier ne permettent pas de fonder une véritable évaluation des effectifs et du suivi.

Effectifs constatés (0 dans la mention « Histoire »)	NR
Effectifs attendus	15
Taux de réussite	0
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### ● Appréciation :

La spécialité présente un aspect pluridisciplinaire très riche. Les objectifs sont clairement affichés et la maquette correspond à cela, avec des enseignements qui se partagent entre quelques matières juridiques (parfois un peu surprenantes dans une telle spécialité) et plutôt des enseignements de science politique et de communication. La formation semble équilibrée entre les UE de Savoirs (Droit majoritairement et Histoire) et les UE Outils, qui offrent des compétences en communication orale et écrite (dont Internet) et en langues vivantes. On remarquera la faible place accordée aux questions européennes.

Les débouchés pourraient être mieux présentés, car sont visés des métiers ou des emplois dont les conditions d'accès sont complètement différentes, notamment parce que certains nécessitent la réussite à un concours. Or, la maquette de la formation ne comprend pas d'unité d'accompagnement pour une telle réussite.

Cette spécialité est la moins juridique de la mention « Droit et administration publique », mais elle n'est pas complètement sans liens ; elle apporte une ouverture différente et surtout elle permet une poursuite des études, notamment pour les étudiants de la licence de science politique. Compte tenu de l'absence d'étudiants en Histoire, on peut légitimement se poser la question du maintien d'une telle spécialité dans cette mention.

L'absence complète d'informations statistiques précises est dommageable.

Outre les enseignants-chercheurs, des intervenants extérieurs sont mentionnés, mais l'absence de liste renseignée ne permet pas d'apprécier la consistance et la qualité de leurs apports.

La spécialité fonctionne par alternance : 22 semaines de cours alternées avec 30 semaines de stage. Celui-ci fait l'objet d'un rapport qui est évalué par les formateurs, le tuteur universitaire et le maître d'apprentissage. Il est demandé aux étudiants de réfléchir à leur pratique, d'évoquer difficultés et acquis.

On peut regretter une absence d'incitation à la mobilité, qui rejoint l'inexistence de partenariats internationaux.

### ● Points forts :

- La spécificité de la formation et l'insertion dans le milieu local.
- La transversalité de la spécialité, combinant droit, histoire, science politique.
- Un adossement important à la recherche, avec les laboratoires impliqués dans la formation.



- Points faibles :
  - L'absence totale d'indications chiffrées dans le dossier, ce qui rend l'évaluation difficile sur plusieurs points importants comme l'apprentissage ou l'insertion professionnelle.
  - Un adossement au milieu socio-professionnel incertain.
  - Une dimension européenne peu présente dans les enseignements, comme dans la mobilité des étudiants et d'éventuels partenariats.
  - L'absence d'informations sur l'évaluation de la formation et sur les modalités d'auto-évaluation.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Des difficultés existent pour l'évaluation de cette spécialité, en raison de l'absence complète de données chiffrées : il serait utile de disposer d'un bilan de fonctionnement de cette spécialité.

De même, il serait intéressant que soient mis en place les outils d'évaluation de la formation.

L'introduction d'une dimension d'histoire européenne pourrait permettre de bâtir une série de partenariats avec des universités européennes, et ainsi favoriser la mobilité étudiante.

### Compétences complémentaires en informatique (CCI)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité CCI est commune à toutes les mentions de masters de l'Université d'Orléans à l'exception des mentions « Informatique » et « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE). Cette spécialité est une dénomination nationale avec des déclinaisons diverses.

L'objectif, ambitieux, est de former des cadres capables d'interagir aussi bien avec leur discipline d'origine qu'avec des informaticiens. Il s'agit donc d'une spécialité de master à visée professionnelle donnant accès à une double compétence (informatique et discipline d'origine). Les débouchés professionnels reposent sur cette double compétence qui est un atout aussi bien pour un recrutement dans sa discipline de base que pour un recrutement comme informaticien chez lequel une formation de base dans une autre discipline peut être valorisante.

Cette spécialité ne concerne que le niveau M2, le M1 étant effectué dans la discipline d'origine. L'enseignement se veut approfondi (6 mois de formations fondamentales dans certaines disciplines d'orientation applicatives (technologies) de l'informatique (pas de formation théorique telle que calcul formel, recherche opérationnelle, lambda calcul, etc.). Il s'agit avant tout d'une remise à niveau d'une population hétérogène, suivie d'un approfondissement et apprentissage des méthodes. L'accent est mis sur la pratique, les projets et l'insertion (stage) en entreprise.

Les objectifs en termes de capacités sont de trois ordres principaux :

- interface avec les métiers d'origine, analyse des problèmes, conception de solutions logicielles ;
- maîtrise d'un ensemble de savoirs : algorithmie, programmation objet, méthodologie de développement, systèmes d'information ;
- savoir-faire techniques : environnement de travail intégré (IDE) y compris pour les langages à objets, gestion de bases de données, administration réseau/système...

Les métiers concernent la conception et la réalisation d'applications intra/internet, la gestion de systèmes d'information, le développement de logiciels...



● Indicateurs :

Effectifs constatés	30 inscrits 20 présents
Effectifs attendus	
Taux de réussite	50 à 70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Très faible taux de réponses
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Très faible taux de réponses

● Appréciation :

Les objectifs sont très clairs, bien définis, et apparaissent en cohérence avec les demandes majoritaires des milieux industriels. Les gisements d'emploi semblent être de deux ordres : valorisation de la double compétence dans leur domaine d'origine ou bien intégration dans les sociétés de services en ingénierie informatique (SSII).

L'équipe pédagogique est restreinte et s'appuie essentiellement sur le Laboratoire d'informatique fondamentale d'Orléans (LIFO, EA4022).

On peut s'étonner de l'absence d'intervention de personnels du monde de l'entreprise, malgré l'argumentaire développé à ce sujet, car les professionnels peuvent concourir à l'enseignement des fondamentaux tout en apportant le contexte du réel aux contenus.

Les aspects transversaux sont présents sous la forme de module d'Anglais (3 crédits européens-ECTS) et Simulation de gestion d'entreprise (3 ECTS).

On peut regretter que les contenus de modules ne soient pas détaillés.

Au total, il s'agit d'une spécialité importante qui répond à la nécessité de double compétence, adaptée au marché de l'emploi et au développement actuel de la recherche et développement (R&D) et du monde économique.

● Points forts :

- La spécialité répond aux besoins de double compétence et est adaptée au marché de l'emploi.
- Il y a une forte attractivité.

● Points faibles :

- L'équipe pédagogique est relativement restreinte.
- Les contenus des UE (non disponibles dans le dossier) sont peut-être à renforcer dans le sens de l'affichage « orientation web ».
- Les intervenants du monde de l'entreprise sont absents.
- La formation continue ne semble pas être une priorité, ce qui est regrettable pour une spécialité CCI.
- Le suivi des étudiants diplômés est fragmentaire.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de faire appel aux professionnels dans la formation.

Par ailleurs, il faudrait envisager la possibilité de parcours différenciés (réseau, bases de donnée-web, modélisation).

Enfin, il serait souhaitable d'intensifier les aspects transversaux.